

Contrat local de santé : les atouts et les contraintes du milieu rural

Publié le 10/02/2022 • Par [Géraldine Langlois](#) • dans : [A la Une santé social](#), [Actu expert santé social](#)



Mara Brun

Les contrats locaux de santé (CLS) ne sont pas, et de loin, l'apanage des villes. En Lozère, un CLS couvre une zone rurale de 6 000 habitants sur une dizaine de communes depuis 2013. Selon sa coordinatrice, Mara Brun, des enjeux, des atouts et des freins particuliers concernent ce type de « petit » CLS.

MA GAZETTE

Sélectionnez vos thèmes et créez votre newsletter personnalisée

- Contrat local de santé
- Santé publique

Comment un territoire rural comme celui de la Communauté de communes du Haut-Allier en est-il venu à mettre en place un contrat local de santé ?

Les élus de la communauté de communes du Haut-Allier ont investi les questions de santé en travaillant avec les professionnels de santé sur un projet de MSP. Au cours de ces démarches, ils ont découvert les CLS, qui étaient encore tout « jeunes », et décidé de travailler sur un projet de contrat. Il n'y avait pas vraiment de modèle. Mais ils étaient conscients que la problématique de la santé est plus large que celle de l'accès aux soins et qu'il y a des problématiques spécifiques au milieu rural comme une population vieillissante, des jeunes qui ont moins de possibilités qu'en ville, etc. Au travers du diagnostic (préalable, NDLR), d'autres problématiques ont d'ailleurs émergé.

Quels sont les thèmes de travail du CLS que vous coordonnez ?

Il travaille sur cinq grands axes : l'accès aux soins et leur continuité, la santé et le parcours de vie des personnes âgées, la santé des jeunes et des enfants, un parcours de santé en addictologie porté par un partenaire et la santé-environnement, avec un volet alimentaire géré par un chargé de projet à temps plein et un autre sur les perturbateurs endocriniens. Le CLS porte la coordination des acteurs, identifie les problématiques et travaille avec les partenaires. Mais en milieu rural, on va aussi mettre en œuvre des actions car les collectivités ont beaucoup moins d'agents qu'en ville : des services petite enfance ou urbanisme, il n'y en a pas !

Quelles sont selon vous les particularités d'un CLS sur un petit territoire rural ?

Nous travaillons avec une certaine contrainte en matière d'offre et d'acteurs, par rapport à un milieu urbain. Nous avons dû travailler sur nos ressources et cela nous a permis d'identifier des acteurs avec lesquels on

n'aurait pas forcément pensé travailler au départ mais qui étaient volontaires et se sont professionnalisés ou ont développé une thématique. Par exemple les professionnels libéraux, qui peuvent participer à des temps collectifs et de prévention, les professionnels de l'aide à domicile, ou le centre permanent d'initiatives pour l'environnement, qui s'est mobilisé pour travailler sur l'alimentation et le lien entre santé et environnement. Sur un territoire comme le nôtre, si on veut déployer une approche au plus près des habitants, on va parfois mener une action pour trois personnes... Pour le financement de certaines actions, par exemple en direction des petits enfants, on doit parfois défendre le fait qu'on est en territoire rural et qu'on ne touchera peut-être pas beaucoup de personnes mais que ces actions n'en restent pas moins nécessaires. Du fait des déplacements inévitables, notamment, les actions peuvent coûter plus cher par rapport au nombre d'habitants.

Y a-t-il aussi des avantages à travailler sur un territoire comme le vôtre ?

Oui. Nous sommes peu nombreux, on se connaît bien, on sait qui fait quoi, quelles sont les missions de chacun. C'est un avantage en terme de coordination des acteurs. On peut s'appeler facilement et comme les gens ont souvent plusieurs missions, on se retrouve souvent en réunion. Nous avons tous la volonté de faire ensemble avec nos ressources et nos contraintes, il y a une vraie volonté de partenariat, c'est un véritable atout. Nous avons aussi des élus très investis, c'est vraiment la clé de la réussite.

Les élections municipales sont-elles d'ailleurs un moment sensible pour le CLS ?

Il y a eu un gros changement d'élus lors des dernières élections municipales. Alors j'ai pris le temps d'expliquer les choses aux nouveaux élus. La santé est souvent réduite à la question des soins alors j'ai évoqué ce que sont les inégalités sociales et territoriales de santé, comment on peut les travailler, les enjeux. Ensuite, parler des actions qu'on met en place

a été plus facile.

Les élus amènent leur connaissance du territoire, des habitants, des acteurs, des enjeux et des éléments très utiles pour construire les actions. Ils peuvent impulser des choses, être moteurs sur des sujets...

Comment définir la pertinence du territoire d'un CLS en milieu rural ?

C'est un des enjeux importants à réfléchir, notamment avec d'autres CLS ruraux. En effet, la pertinence du territoire peut être différente d'un endroit à l'autre. Parfois il sera grand car il y a déjà des habitudes de travail et des outils et parfois il faut rester sur un territoire restreint pour conserver une cohérence au niveau de la population concernée, des enjeux et problématiques de santé communs mais aussi en termes de capacité à faire ensemble. Il existe aussi des enjeux politiques, entre élus... En fait il n'y a pas vraiment de règles.